



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

intervention de l'armée turque en Syrie

Question au Gouvernement n° 522

Texte de la question

INTERVENTION DE L'ARMÉE TURQUE EN SYRIE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, lors de la dernière séance de questions au Gouvernement, deux questions ont été posées à propos de l'intervention de l'armée turque à Afrine, en Syrie, qui aurait occasionné chez les civils, le 27 janvier, 86 morts et 198 blessés.

Rappelant les exactions commises par l'armée turque sur ce territoire regroupant un très grand nombre de réfugiés qui ont fui Daech et le Front Al Nosra, mes collègues ont souhaité connaître les actions diplomatiques que la France allait mener en direction du régime turc et son opération de nettoyage ethnique contre les Kurdes sur le sol syrien, en violation complète du droit international. Ils n'y ont trouvé qu'une vague explication de la situation locale. Les députés communistes ont été choqués...

M. Claude Goasguen. Nous aussi !

M. Jean-Paul Lecoq. ...par l'absence de réponse claire du ministre des affaires étrangères : pas une once d'humanité dans la réponse du ministre ! Pas un seul mot de soutien à l'égard des combattantes et combattants kurdes qui se sont battus pied à pied pour lutter contre Daech ! Pis encore, M. Le Drian a même expliqué dans la presse que la Turquie est impliquée à Afrine « pour sa propre sécurité ».

Ainsi, vous cautionnez des crimes de guerre. Que cache cette attitude ? Monsieur le Premier ministre, pourriez-vous condamner fermement et officiellement l'action de l'armée turque en ce moment dans la région d'Afrine en Syrie et pourriez-vous nous dire quelles actions compte mener la France, outre la condamnation sur un plan diplomatique – par exemple, exiger la libération non seulement des députés, des maires et autres élus, mais également des journalistes qui, parce qu'ils contestent le régime d'Erdogan, se retrouvent jugés et emprisonnés, pour certains pendant des dizaines d'années, pour entreprise terroriste ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes NG, UDI-Agir et LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, vous avez fait référence à mes réponses de la semaine dernière ; celles de cette semaine ne vont pas changer.

M. Éric Coquerel. C'est bien dommage !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Nous comprenons que la Turquie veuille sécuriser sa frontière (*Vives*

protestations sur les bancs des groupes GDR et FI)...

M. François Ruffin. Ponce Pilate !

M. Jean-Paul Lecoq. C'est incroyable !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...et combattre les groupes terroristes qui s'y trouvent – et, comme vous le savez, puisque vous connaissez le sujet, ils sont nombreux.

Nous ne pouvons néanmoins valider que cela se fasse au détriment des populations civiles (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM*), d'autant plus qu'il s'agit souvent de réfugiés et de personnes déplacées, et il y en a plusieurs centaines de milliers.

M. Éric Coquerel. C'est une honte !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Par ailleurs, si d'aventure la Turquie menait des opérations à des fins d'occupation territoriale ou de conquête, alors elle serait totalement condamnable.

M. Jean-Luc Mélenchon. Bombarder, ça va !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Ce sont ces deux points-là que nous avons fait valoir aux autorités turques – le Président de la République a eu l'occasion de le dire à M. Erdogan.

M. Alexis Corbière. Vous déshonorez la France !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Au-delà, monsieur le député, il ne faut pas se le cacher, et vous le savez, il y a aussi en Syrie la situation de la Ghouta ouest, la situation d'Idlib. La résolution de cette crise passera par l'urgence d'une solution prise sous l'égide des Nations unies, à Genève.

M. Éric Coquerel. Et ceux qui ont battu Daech n'ont pas d'importance ? C'est une honte !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Tel est l'objectif immédiat de la France. Cela ne se passe pas à Sotchi, cela doit se passer à Genève. (*Vives protestations sur les bancs du groupe FI.– Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. Éric Coquerel. C'est un scandale !

M. le président. Monsieur Coquerel, si vous souhaitez poser une question sur ce sujet, ou sur n'importe quel autre, vous vous faites désigner par votre groupe à cette fin ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 522

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 janvier 2018](#)